

LE FUMET DES DOMBES SAS Le Fumet des Dombes rappelle Truite fumée biologique



- Noms des modèles ou références concernés : **Truite fumée biologique**
- Marque : **MDD La Vie Claire**
- **GTIN 33569924221307 Lot 2628024 Date limite de consommation 29/07/2026**
- Conditionnements : **Sous vide**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/07/2026 au 15/07/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 01-333-001 CE**
- Informations complémentaires : **Truite fumée biologique**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **La Vie Claire**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listeria monocytogenes. Il ne faut pas consommer le produit.**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Les Listéria sont responsables de sévères intoxications alimentaires chez l'Homme et les animaux.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Numéro de contact : **0472264442**
- Informations complémentaires publiques : **Suivant la politique du distributeur**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre